

Lycée Français Prins Henrik – Frederiksberg, 6 novembre 2013

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration**

**mardi 5 novembre 2013**

Présents :
<b>Parents d'élèves élus</b>
van LINGEN Catherine, <i>parent d'élève élu, Présidente</i>
MEYER, Jean-Thomas, <i>parent d'élève élu, Vice Président</i>
BARHOUMI Moncef, <i>parent d'élève élu, Trésorier</i>
PREVIDI Anne, <i>parent d'élève élu</i>
GERARD Patricia, <i>parent d'élève élu</i>
BUSTARRET Anne-Laure, <i>parent d'élève élu</i>
Vincent MATHAE, <i>parent d'élève élu, suppléant</i>
<b>Représentants de l'Ambassade de France</b>
ROBERT Thierry, <i>Conseiller Culturel</i>
PRIOU, Olivier, <i>Chef de la Section Consulaire</i>
<b>Représentants de l'Administration du lycée</b>
DIRENBERGER Angèle, <i>Proviseure</i>
REIGNIER Thomas, <i>Directeur école primaire</i>
BENOIT Anne, <i>Gestionnaire</i>
<b>Représentants du personnel du lycée</b>
DE BREDJA Jehan, <i>représentant du personnel</i>
Christine Bonneau, <i>représentante du personnel</i>
<b>Absents excusés</b>
ZEUTHEN Birte, <i>Adjointe au Proviseur</i>
<b>Invitée</b>
MAURY Sylvie, <i>Attachée de coopération pour le français, Institut Français</i>

## **Composition du nouveau conseil d'administration**

Madame La proviseur et Catherine van Lingen accueillent tous les participants et souhaitent la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil d'Administration. Chaque personne se présente lors d'un tour de table.

### Résultats du vote du conseil d'administration pour l'élection du bureau :

Catherine van Lingen : Présidente

Jean-Thomas Meyer : Vice président

Moncef Barhoumi : Trésorier

## **Règlement Intérieur**

Le règlement intérieur du Conseil d'Administration va être mis à jour et sera présenté et validé lors du conseil d'administration le 27 novembre.

Ce règlement stipule entre autres que l'ordre du jour du Conseil d'Administration parviendra aux membres au plus tard une semaine avant le Conseil et que son compte-rendu sera mis en ligne sur le site du lycée rapidement.

## **Statuts**

La présidente rappelle un point important des statuts : certaines informations que le conseil d'administration peut juger confidentielles (concernant notamment des personnes ou projets) doivent le rester jusqu' à ce que celui-ci estime qu'elles puissent être communiquées à l'ensemble de la communauté scolaire.

## **Procédures de communication**

La communauté éducative (professeurs/parents/élèves) peut contacter à tout moment les membres parents d'élèves du Conseil d'Administration via skoleintra. Ceux-ci s'engagent à répondre aux messages dans les meilleurs délais.

Un membre qui travaille avec la direction sur un dossier bien précis communique par email uniquement avec les personnes concernées et met en copie la présidente pour information.

Cela permet d'éviter le nombre très important de messages arrivés dans les boîtes email de chacun.

## **AEFE**

L'Ecole Prins Henrik est subventionnée par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et par l'état Danois. L'AEFE est sous la tutelle du Ministère des affaires étrangères FR et du Ministère de l'éducation Française et gère plus de 400 établissements dans le monde.

Notre établissement est un « lycée conventionné » qui fait l'objet d'une convention signée entre l'AEFE et le Ministère de l'éducation Danoise. A ce titre, il bénéficie d'une direction Française de 3 personnels expatriés, payé par l'AEFE. Cette direction travaille avec un conseil d'administration composé de parents d'élèves et de deux représentants de l'état Français, le Consul et le Conseiller Culturel.

## **Suivi Financier :**

Le suivi Financier est présenté par Anne Benoît, gestionnaire comptable

Le budget « maintenance des bâtiments » pour 2013 est largement dépassé. Ceci est dû en partie aux travaux supplémentaires effectués suite à la visite de l'inspection du travail. Nous attendons à ce jour un nouveau rapport de l'inspection du travail.

Madame La Proviseur informe que le Lycée a réalisé de nombreux travaux durant les deux dernières années

Une remarque est faite par un membre sur l'importance d'établir dès maintenant un prévisionnel de travaux au plus juste pour l'année 2014 de façon à l'intégrer au budget et de ne pas se retrouver dans cette même situation l'année prochaine.

► Le CA demande à la direction de mettre en place rapidement une réunion avec les personnes en charge pour déterminer le budget nécessaire qui sera présenté au CA du 27 novembre.

### **La Société Civile Immobilière (SCI)**

Jean-Thomas Meyer fait un compte-rendu, suite à une réunion avec la SCI. Etaient présents à cette réunion Moncef Barhoumi, et des membres du CA de la SCI : Mr Anders Torbøl, Mr Gilles Maria et Mr Loklindt.

Le lycée verse mensuellement des loyers à la SCI, propriétaire de nos locaux. Le lycée Prins Henrik est majoritaire dans le capital de la SCI.

Des membres demandent à la gestionnaire comptable une estimation des loyers actuels et futurs (cf évolution des loyers prévue dans le bail) afin de préparer le budget et les projets immobiliers en cours de réflexion.

► Jean -Thomas Meyer va contacter Anders Torbøl pour obtenir des informations.

### **Service administratif**

Certains personnels ont adressé des demandes auprès de la direction et du CA concernant leur revalorisation et des changements de fonction au sein du service.

Pour répondre à cette demande et prendre les bonnes décisions, le CA souhaite à présent engager une remise à plat de l'ensemble des contrats et ainsi avoir une meilleure visibilité de la situation actuelle. Ceci ayant pour objectif de mettre en adéquation nos besoins avec l'évolution nécessaire du service.

Chaque personnel doit pouvoir trouver sa place dans le service en fonction ses compétences et bénéficier de conditions favorables à son bien être au travail.

► Mme Patricia Gérard (membre parent d'élèves du CA avec des compétences en ressources humaines) et la direction travailleront ensemble pour étudier l'ensemble des contrats, évaluer les besoins, continuer la mise en place de procédures (heures supplémentaires/congés sans solde/planning des congés etc...), réaliser des entretiens individuels.

Ces propositions seront présentées au conseil d'administration rapidement en début d'année 2014.

### **Nouvelle Convention des recrutés locaux**

La direction informe avoir réuni l'ensemble des professeurs pour une séance plénière ; un premier contact pour échanger, partager les points de vue, recueillir les premières propositions Cette réunion s'est bien déroulée dans un climat favorable pour la suite des négociations.

Un groupe de travail est en place, composé de 5 enseignants. Le lycée attend un texte de cadrage du ministère de l'éducation danoise qui devrait être communiqué avant Noël. Celui – ci permettra d'engager les négociations.

Des réunions de travail auront lieu tous les 15 jours d'ici le mois de mars 2014

► Jean Thomas Meyer (membre parent d'élèves du CA ayant déjà travaillé l'an passé sur les conventions locales enseignants et garderie) travaillera avec la direction sur ce dossier.

### **Gestion Post-lockout**

En l'absence de Mme Birte Zeuthen, en charge de ce dossier, Madame la Proviseur fait une présentation. Un document est distribué au CA avec une liste de projets.

Un « conseil pédagogique » composé de coordinateurs/professeurs du second degré et Mr Thomas Regnier, directeur du Primaire s'est réuni pour valider les projets pédagogiques de cette année scolaire 2013-2014.

► Rappel des actions menées :

- Le ministère danois a validé notre courrier listant les projets de LFPH pour 2013-2014
- Le CA a validé lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> octobre, sur proposition de la direction, un calendrier d'actions pédagogiques réparti sur deux années scolaires 2013-2014 et 2014-2015

Point important: le TUTORAT (Accompagnement aux élèves en difficultés).

Sur recommandations des professeurs : un dispositif plus conséquent devrait être proposé par la direction au CA. A savoir, définir un nombre d'heure nécessaire, sachant que 21 élèves sont actuellement sur liste d'attente pour ce tutorat, particulièrement au collège.

► La direction va répondre à cette demande des enseignants.

Un membre demande quel est le montant global évalué pour l'ensemble de ces dispositifs déjà mis en place cette année.

La gestionnaire comptable informe que certains coûts sont connus mais pour la mise en place du tutorat, il faudra attendre la fin du dispositif au mois d'avril 2014.

► Le CA demande que l'information soit donnée dès que possible pour connaître le montant dépensé.

Un membre insiste sur la pertinence de cette demande pour ainsi mieux répartir les dépenses sur les deux années scolaires.

Information importante de Madame La proviseur :

Les directives du ministère de l'éducation Française demandent aux établissements de se doter d'une stratégie de développement IT pour évoluer vers « l'école numérique »

Il s'agit donc de réfléchir sur nos besoins et nos capacités à répondre de manière cohérente à cette demande (cf. point IT). Des investissements pourraient se faire avec une partie du budget.

► Le CA reçoit cette annonce favorablement et attend des propositions de la direction

La présidente fait remarquer que le CA n'a toujours pas à ce jour de visibilité claire sur le projet global « post lockout »

LE CA rappelle ses engagements aux parents lors de l'assemblée générale du 10 octobre : visibilité & transparence, communication aux familles et enseignants sur l'utilisation des fonds

► La direction présentera un projet global avec chiffrage en janvier

Madame La proviseur insiste sur l'importance de dépenser cet argent intelligemment : c'est bien l'objectif commun.

**IT Maintenance et site internet**

Le nouveau site est alimenté régulièrement par l'actualité, des articles divers et de nombreuses informations.

Deux demandes précises de La Présidente :

Mr Mathae, parent d'élève élu au CA, ayant des compétences en IT, va travailler avec la direction et les personnes ressources IT du lycée (Mr Frevent et Mr Biglette) pour :

1. Mettre en place un serveur en partage dont l'objectif est d'archiver les documents importants du lycée, documents actuellement non centralisés vers une seule source.

2. Explorer les fonctionnalités de Pronote pour une utilisation optimale

Madame La proviseur informe que Pronote a été mis en place lors de cette rentrée et que les conseils de classe de ce 1<sup>er</sup> Trimestre permettront de faire le point sur les manques ou difficultés éventuelles d'utilisation.

Enfin, la direction a commencé à évaluer l'ensemble du parc informatique dont dispose aujourd'hui le lycée. La direction poursuit ce travail et peut à présent s'appuyer sur les conseils/ expertises de Mr Mathae (achats/ besoins/les ressources maintenance etc...)

Un membre du CA fait aussi remarquer l'importance suite à ce travail d'élaborer un budget global IT où l'ensemble des dépenses (élémentaire et secondaire) s'inscrirait dans un budget commun.

**Date du Prochain CA mercredi 27 novembre à 17h00.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15